



**Club de Curling  
du Domaine seigneurial  
de Pointe-du-Lac**

**Rapport d'activités**  
2020-2021

**Mai 2021**

## Mot du président

Pour le Moulin, l'année 2020-2021 passera sans doute à l'histoire. Et en Histoire, on s'y connaît, comme en Culture.

La pandémie liée à la COVID-19 a exposé notre organisation et son personnel permanent à toutes sortes de péripéties et contraintes à maîtriser. Au cours d'une saison écourtée, quoique la fréquentation du site par les visiteurs individuels se soit maintenue, celle des groupes, en particulier les écoles, et celle des locataires ont significativement diminué. Les mesures restrictives imposées par la Santé publique nous le laissaient prévoir.

Nous avons dû, pour les mêmes raisons, nous résoudre à contremander notre souper-bénéfice annuel, source de revenus et d'estime de la part des Amis du Moulin.

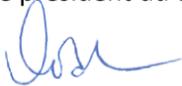
C'est pourtant avec fierté et satisfaction que notre Conseil d'administration vous résume les bons coups réalisés en collaboration avec notre équipe d'employés permanents :

- stabilisation et majoration de subventions au fonctionnement octroyées par le MCC du Québec et la Ville de Trois-Rivières; obtention ponctuelle d'une contribution du Ministère canadien du Patrimoine. Obtention de la SSUC et du CUEC, permettant de sécuriser les emplois permanents et la santé financière de l'OBNL que nous sommes. En fin d'année financière, le Moulin dégage ainsi un fort excédent des revenus sur les dépenses.
- réalisation du projet d'immobilisation lancé au cours des dernières années, apportant des améliorations notables au bâtiment et au site historique.
- renouvellement du bilan de santé du Moulin, dans le respect des exigences du MCC.
- poursuite du plan d'action 2019-2022 régissant la programmation d'activités visant la promotion et l'animation du Moulin.
- renouvellement du partenariat qui lie le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac au Domaine seigneurial de Sainte-Anne-de-la-Pérade et au Vieux Presbytère de Batiscan.
- promotion d'une collaboration entre les trois propriétaires du Boisé seigneurial, soit l'Auberge du Lac St-Pierre (Forestia), la communauté des FIC et le Moulin, pour leur territoire respectif, en vue d'assurer la conservation et la mise en valeur de ce site naturel exceptionnel.

C'est ainsi qu'au moment de cette Assemblée générale annuelle, le CA de la Corporation du Moulin seigneurial vous présentera une résolution visant à apporter un ajout à l'article 1.1 de nos règlements généraux\*, soit une politique de préservation de notre territoire naturel, qui prônera la santé par l'activité physique et permettra l'accès à nos sentiers à des fins éducatives, culturelles, patrimoniales ou historiques.

Notre Moulin, notre fierté,

Le président du conseil d'administration,



Yves-Laurent Godbout

\* Robert Parenteau, vice-président du CA, mérite notre reconnaissance pour le travail et le talent consacrés à la rédaction de l'ajout projeté à l'article 1.1 de nos règlements généraux.

L'assemblée générale des membres est l'occasion de faire le bilan du dernier exercice complété. Afin de se conformer aux exigences gouvernementales et aux mesures sanitaires liées à la pandémie, le conseil d'administration a décidé de reporter à cet automne l'AGA habituellement tenue moins de trois mois après la fin de l'exercice.

Le présent rapport résume les activités du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac réalisées du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021. Il est un outil pour tout administrateur ou dirigeant et est essentiel pour étudier l'évolution de la gestion du site historique. Ce rapport présente les faits saillants de l'exercice, résume les informations livrées aux réunions du conseil d'administration, rend compte de l'atteinte des objectifs déterminés dans le plan d'action pour l'an 2 et dresse le tableau des statistiques du dernier exercice complété.

## FAITS SAILLANTS

**L'arrivée de la pandémie de COVID-19** – Rappelons que le 15 mars 2020, le gouvernement du Québec, en vertu des indications fournies par la direction de la Santé publique, avait décrété la fermeture des commerces et lieux culturels en raison de la pandémie de COVID-19. Malgré tout, les institutions muséales ont été autorisées à ouvrir leurs portes au début du mois de juin 2020, sous réserve de respecter les mesures sanitaires prescrites. Le Domaine seigneurial a ainsi pu accueillir des visiteurs à l'été 2020, mais a dû suspendre temporairement le nouveau service de location de salle de même que l'accueil de groupes scolaires et visiteurs. En date de rédaction de ce rapport, le service de location de salle est toujours suspendu en raison de l'interdiction qui pèse sur les rassemblements. Toutefois, l'accueil de groupes scolaires est autorisé, dans le respect des bulles-classes, ce qui est de bon augure pour la saison 2021. Il va sans dire que les conséquences à long terme de cette crise mondiale sont encore difficiles à prévoir, mais l'organisme est prêt à affronter les nouveaux défis qui se présenteront au cours des prochaines années.

**Une 12<sup>e</sup> année au partenariat** – L'entente entre le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Vieux presbytère de Batiscan, instaurée et signée le 12 mars 2009, a été reconduite pour une 11<sup>e</sup> année après sa mise à jour le 1<sup>er</sup> avril 2015. En fin d'exercice, un comité de réflexion a été formé afin de revoir le mode de fonctionnement de la Table.

**Le conseil d'administration et le comité culturel** – Le conseil d'administration est composé du président Yves-Laurent Godbout, du vice-président Robert Parenteau, du trésorier Raynald Giguère, de la secrétaire Monique Jacob ainsi que des administrateurs Jean Cloutier, Steve Lessard et Jacques Milot. En janvier dernier, Sébastien Forgues s'est joint au conseil à titre d'invité, puis fût nommé administrateur en mars dernier.

Un comité culturel, qui collabore à la planification et à l'organisation des activités, est aussi en fonction. Ce comité est composé de Monique Jacob et Robert Parenteau.

**L'équipe 2020-2021** – L'équipe des employés permanents est formée du directeur général Alain Bourbonnais, de l'adjointe à la direction Émilie Roy-Element, du coordonnateur des expositions et des activités Alexandre Pétrin, de la coordonnatrice au service à la clientèle et aux communications Kim Gladu et du responsable de l'entretien Michel Desjardins. Des employés saisonniers se joignent à l'équipe des permanents pour une période variant entre 10 et 30 semaines. Alyson Boisvert, Sabrina Mélançon, Sarah Landry et Thomas Dufresne ont été de retour au poste de guide-interprète. Il est à noter que le poste de préposé à l'entretien n'a pas été comblé pour la saison 2020. Bernard Lefebvre a été embauché comme préposé pour effectuer des travaux de peinture aux trois sites.

**Projet de développement** – Le site a entrepris un important projet d'immobilisation au cours de cet exercice. Le projet, évalué à 158 000 \$, prévoyait la réalisation de neuf interventions sur les bâtiments et les terrains.

## PARTENARIAT

**Entente** – L'entente de partenariat créée en 2009 en est à sa 12<sup>e</sup> année. La Table de coordination a comme mandat de décider de tout sujet prévu à l'entente et de formuler des avis au conseil d'administration respectif de chacun des sites sur toute matière d'intérêt commun. Elle est composée de 6 membres, dont les présidents de chaque organisme ainsi qu'une personne choisie par et parmi les membres de chaque conseil d'administration. Ses membres se sont rencontrés virtuellement à quatre reprises au cours du dernier exercice. C'est plus qu'à l'habitude, puisque qu'il a été question de l'évaluation de la direction générale et de la révision du mode de fonctionnement de la Table.

## GESTION

**Ressources humaines** – Les organismes-partenaires se partagent le temps de travail de trois employés permanents à temps plein, d'une employée permanente à temps partiel et d'un employé saisonnier à temps plein. La répartition du temps de travail pour cet exercice est demeurée la même qu'à l'exercice précédent.

La portion du temps de travail de ces employés consacrée uniquement au Moulin est de 48,12 % (1001 heures) pour le directeur, de 48 % (936 heures) pour le coordonnateur des expositions et des activités et pour la coordonnatrice des communications et du service à la clientèle, de 48 % (350 heures) pour l'adjointe à la direction et de 81 % (1028 heures) pour le responsable de l'entretien.

Trois étudiants ont été engagés grâce à des subventions de l'Association des musées canadiens (AMC) dans le cadre du programme d'emploi étudiant « Jeunesse Canada au travail ». Un autre étudiant a été embauché grâce à une subvention de Services Canada dans le cadre du programme d'emploi « Emploi Été Canada ». Ces employés ont effectué des tâches d'accueil et d'animation au Moulin seigneurial et à l'église de la Visitation-de-la-Sainte-Vierge. D'ailleurs, il est à noter que cette collaboration avec la Fabrique pour permettre l'ouverture de l'église au grand public, qui avait débuté en 2013, en était à sa dernière année puisque cette dernière a renoncé à offrir ce service à l'avenir.

**Ressources financières** – Les tâches relatives à la gestion des ressources financières sont effectuées par le directeur et le coordonnateur des expositions et des activités, alors que la supervision est assurée par le conseil d'administration.

Le budget d'opération du dernier exercice du Moulin est de 448 872 \$, en faisant abstraction de la subvention reçue du ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour le projet d'immobilisation en cours.

Les revenus d'opération relatifs aux services et activités offerts ainsi qu'aux dons et commandites obtenus ont totalisé 43 316 \$.

Le remboursement des salaires relatifs aux employés permanents et aux autres employés partagés par les organismes-partenaires est de 45 152 \$. Ce montant représente environ 50 % du montant prévu puisque la différence a été compensée par l'obtention de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).

Les aides au fonctionnement accordées ont été de 108 756 \$ par le MCC – lequel a ajouté un montant ponctuel de 30 000 \$ pour compenser les pertes découlant de la pandémie – et de 40 000 \$ par la Ville de Trois-Rivières. Mentionnons que Patrimoine canadien a aussi accordé une aide ponctuelle de 31 491 \$ pour pallier les pertes liées à la pandémie. Toujours à titre de compensation, le Moulin a obtenu un prêt de 60 000 \$ dans le cadre du programme de Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (CUEC). Ce prêt est remboursable au 2/3 s'il est effectué avant le 31 décembre 2022. Enfin, les subventions salariales obtenues pour le Moulin s'élèvent à 129 756 \$, dont 21 839 \$ uniquement pour lui-même et 107 618 \$ pour les organismes-partenaires.

Concernant les prévisions budgétaires, évidemment, elles ont subi l'impact de la pandémie. Voici cependant le constat des écarts les plus significatifs de cette année : comparativement aux prévisions, tous les revenus d'opération ont été plus bas qu'envisagé, alors que des subventions ont permis de compenser ces pertes. En contrepartie, à l'exception des frais de déplacement, d'exposition, d'entretien du bâtiment et d'entretien du boisé, qui ont été plus élevés, toutes les autres dépenses ont été inférieures à ce qui était prévu. Précisons que les dépenses pour l'entretien du boisé ont été importantes puisqu'elles découlaient des travaux

effectués en raison des dommages considérables causés par les grands vents du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

Le Moulin présente donc, en fin d'exercice financier, un excédent exceptionnel des revenus sur les dépenses de 96 767 \$ pour son fonctionnement. L'évolution des actifs nets passe ainsi d'un surplus cumulé de 111 669 \$ au 31 mars 2020 à un surplus cumulé de 193 750 \$ au 31 mars 2021. Il est à noter que le Moulin étant propriétaire, les investissements en immobilisation sont maintenant comptabilisés au bilan. C'est ce qui explique la différence de 14 686 \$ entre l'excédent et l'évolution des actifs nets.

**Ressources matérielles** - Le directeur, le coordonnateur des expositions et des activités et le responsable de l'entretien voient à la bonne gestion des équipements et des immobilisations.

L'entretien ménager du bâtiment ainsi que les préparatifs pour la location des salles font partie des tâches du personnel d'animation et d'entretien. Les employés de la Maison Saint-Joseph effectuent le déneigement en hiver. L'entretien paysager est confié depuis quatre ans à Sylvain Gagnon.

Enfin, considérant les disponibilités budgétaires et les besoins en équipement pour développer les services et répondre aux demandes, les achats entrepris l'an dernier se sont poursuivis cette année.

## PROGRAMMATION

Le site a été ouvert du 13 juin au 10 octobre, sept jours par semaine, de 10 h à 17 h. Depuis quatre ans, la période d'ouverture continue est prolongée jusqu'au dernier dimanche d'octobre. Malheureusement, en raison d'un renforcement des mesures sanitaires à l'automne 2020, le Moulin a dû fermer ses portes environ deux semaines plus tôt que la date prévue. Au cours de cette période, les services de visite autonome ou guidée étaient disponibles pour les visiteurs individuels ou en bulle familiale. Une visite audioguidée a aussi été ajoutée à l'offre compte tenu de la situation sanitaire.

**Expositions permanentes** – Conçues en 2002 et en 2012, les expositions **Maître meunier** et **Farine de bois** sont les produits principaux du Moulin seigneurial. En fonction de la période de l'année, le visiteur peut les découvrir par la visite autonome, guidée ou audioguidée (cette dernière option est disponible depuis 2020). La qualité du produit, l'accueil ainsi que le coût d'accès sont des éléments appréciés.



**Expositions artistiques** – En raison de la pandémie causée par la propagation de la COVID-19, la programmation artistique qui était prévue pour l'été 2020 a été reportée à l'été 2021.

**Autres activités** – Le Moulin seigneurial a participé aux **Journées de la culture**, qui se déroulaient les 25, 26 et 27 septembre. Cette activité, qui s'est poursuivie pour le Festival international de poésie, consistait en une nouvelle série de balados poétiques. Les visiteurs pouvaient, par le biais de ces enregistrements audio, écouter des lectures d'extraits des œuvres des poètes qui figurent sur les panneaux jalonnant les sentiers.

Pour la première année et afin de répondre aux besoins d'activités culturelles sécuritaires manifestés par la population, le Moulin a mis sur pied une **programmation hivernale**. Le samedi 19 décembre, l'activité « Noël victorien » a permis au public de se procurer des scones, de la clotted cream et du wassail à la boutique du Moulin. Ensuite, à partir du dernier samedi de février, les randonneurs ont pu admirer trois statues de glace créées par l'artiste Alex Girard à l'entrée des sentiers du Boisé seigneurial. Celles-ci, inspirées par le folklore québécois, représentaient un loup-garou, un diable et un Windigo.



**Souper-bénéfice** – En raison du confinement décrété par le gouvernement du Québec, l'édition 2020 du souper-bénéfice a dû être annulée.

**Services** - Les principaux services offerts sont la boutique, le service d'information touristique et la location des salles. Sur demande, pendant la période estivale, les visiteurs peuvent jumeler à leur visite un atelier de fabrication de pain. Aussi, sur réservation, les groupes de tout type de 20 personnes et plus peuvent profiter des services d'animation offerts. Or, la saison dernière, seules les visites individuelles ou en bulles familiales ont pu être offertes, sauf quelques exceptions à l'automne lors de la courte période d'allègement des mesures sanitaires.

## PROMOTION

Les actions promotionnelles du Moulin seigneurial sont prévues dans un plan de promotion.

Le site effectue des actions promotionnelles individuelles et en partenariat. Dans les deux cas, il s'agit de publicité et de promotion.

Bilan des actions 2020-21	
<b>Publicité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inscription dans les Pages jaunes - musée et salle de réception</li><li>• Inscription au site de l'ALSQ</li><li>• Encarts de programmation</li><li>• Signalisation touristique de la Ville de Trois-Rivières</li><li>• Publicités ciblées sur Facebook</li><li>• Publicité sur le panneau numérique du District 55</li><li>• Publicité télé sur les ondes de Radio-Canada</li><li>• Publicité radio sur les ondes de Rythme fm</li><li>• Publicité dans le numéro <i>Quoi faire en Mauricie</i> du MAG 2000</li></ul>
<b>Promotion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communiqués aux divers médias pour tous les événements</li><li>• Envoi de la programmation dans le bulletin <i>Le Trifluvien</i></li><li>• Site Internet <a href="http://moulin-pointedulac.com">moulin-pointedulac.com</a></li><li>• Facebook : Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac</li><li>• Engagement de partenariat avec Tourisme Trois-Rivières</li><li>• Distribution régionale de 1600 dépliants par À l'affiche 2000</li><li>• Distribution locale de dépliants dans les attraits, commerces et auberges du Chemin du Roy</li><li>• Oriflamme pour les expositions permanentes</li><li>• Présence de la programmation sur différents sites Internet : Médiat-Muse, Tourisme Mauricie, Tourisme Trois-Rivières, Culture Mauricie, Quoi faire au Québec, Facebook, Wikipedia, Wikitravel, Trip Advisor, Fédération québécoise de la marche</li><li>• Entente avec Terego pour promouvoir l'offre de stationnement destiné aux motorisés et roulettes</li><li>• Inscription au site M ta région</li><li>• Participation au forfait La Ruche-Desjardins</li><li>• Partenariat avec Tourisme Mauricie pour le forfait Escapade</li></ul>

## DÉVELOPPEMENT

**Projets d'immobilisation** – En juillet 2020, le MCC a confirmé une aide financière de 102 600 \$ pour un projet maintenant évalué à 158 000 \$. Le projet comprenait la mise à jour du carnet de santé, la peinture des toitures, la réfection des fascias, la relocalisation d'une cloison, l'installation de thermopompes, le changement des luminaires dans le moulin à farine, l'installation d'un système motorisé au barrage et d'un détecteur de niveau d'eau, la peinture des boiseries du moulin à farine et l'amélioration de l'éclairage extérieur. Au 31 mars dernier, à l'exception des deux dernières, toutes les interventions avaient été réalisées.

**Cession au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET)** – Rappelons qu'en 2019, ce ministère avait acquis une parcelle de terrain et utilisé une servitude pour remplacer le pont. Au printemps 2020, l'entrepreneur qui a obtenu le contrat a complété les travaux de remise en état du stationnement du Moulin. Le remplacement du pont a cependant eu des impacts sur le bâtiment. Un rapport d'inspection produit par un consultant révèle l'apparition de microfissures. Le rapport du consultant, embauché par le contracteur, n'indique toutefois pas que ces microfissures soient apparues en raison des secousses produites lors des travaux. Pourtant, le sismographe installé pendant les travaux a enregistré des niveaux dépassant les normes. Avant qu'une lettre ne soit envoyée au ministère confirmant que tout a été remis en état, une architecte a été mandatée pour inspecter le bâtiment. En date de rédaction de ce rapport, l'inspection n'avait toujours pas eu lieu.

## PLAN D'ACTION ET BILAN

Depuis 2006, le service en ligne Di@pason, fondé sur l'approche de la gestion axée sur les résultats, a permis au MCC de mettre en place un plan d'action et bilan (PAB) pour les clients-partenaires, comme le Moulin seigneurial, qui déposent une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux institutions muséales (PAFIM). Le PAB est un outil de gestion permettant au client-partenaire de déterminer les actions qu'il entend mener, dans un temps défini, pour atteindre ses objectifs. Il présente de façon claire et précise les critères évalués par le MCC, les objectifs du client-partenaire, les moyens d'actions et leur durée, ainsi que les résultats obtenus. À la fin de la période couverte par le PAB, le client-partenaire rend compte au MCC des résultats obtenus et du degré de réalisation des objectifs poursuivis.

Le Moulin s'est doté d'un plan d'action pour la période 2019-22 selon lequel il poursuit 5 objectifs répondant aux différents critères d'évaluation du MCC. Puisque l'an 2 est maintenant complété, un bilan a été produit pour 2020-2021. En voici les résultats :

- 1. Objectif poursuivi par le Moulin seigneurial** – Offrir une programmation d’activités diversifiées permettant la mise en valeur et l’animation du Moulin seigneurial entre 2019 et 2022.

**Critère évalué par le Ministère** – La pertinence des expositions, des dispositifs d’interprétation et de la programmation d’activités culturelles au regard du mandat de l’institution.

- 1.1 Moyen d’action** – Période d’ouverture annuelle au public s’étendant du dernier dimanche de mai jusqu’au dernier dimanche d’octobre et permettant d’offrir un service de visite, guidée ou non, des expositions permanentes *Maître meunier* et *Farine de bois*.

**Résultats obtenus** – En raison des mesures imposées, la période d’ouverture au grand public a été plus courte que prévue, soit du 13 juin au 10 octobre 2020, pour un total de 120 jours. Les services de visite guidée ont été possibles lorsque les mesures sanitaires le permettaient. Des moyens alternatifs de visite ont été conçus.

- 1.2 Moyen d’action** – Offrir une programmation d’expositions artistiques correspondant à la période annuelle d’ouverture au public.

**Résultats obtenus** – Une seule exposition artistique a été présentée au cours de la période d’ouverture au grand public en 2020, mais de manière non officielle, puisqu’elle n’a pas été inaugurée ni publicisée.

- 1.3 Moyen d’action** – Participer annuellement aux Découvertes Culturelles de Trois-Rivières en tant que lieu d’exposition officiel.

**Résultats obtenus** – Les Découvertes Culturelles de Trois-Rivières ont été annulées en 2020.

- 1.4 Moyen d’action** – Participer annuellement aux Journées des Moulins.

**Résultats obtenus** – Les Journées des Moulins ont été annulées en 2020.

- 1.5 Moyen d’action** – Participer annuellement au Festival international de la poésie de Trois-Rivières en offrant l’activité Le Moulin à paroles.

**Résultats obtenus** – Pour compenser l’absence d’activité organisée par le FIPTR, le Moulin a mis en place une série de balados sur le sentier poétique.

Ce qui s’annonçait comme LA meilleure année culturelle et touristique du Moulin seigneurial ne l’a finalement pas été en raison de la pandémie. Devant l’ampleur de la situation, le Conseil d’administration avait même envisagé de fermer l’organisme.

Malgré une période d'ouverture écourtée et l'absence de groupes visiteurs et locataires, le site s'en est bien tiré avec une clientèle régionale. De plus, les gens ont investi le boisé, ce qui leur a permis de découvrir le site par la même occasion. Pour les visites des expositions, des visites audioguidées sur Youtube et sur iPod étaient disponibles.

2. **Objectif poursuivi par le Moulin** – Renouveler annuellement l'entente de partenariat entre le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Vieux presbytère de Batiscan et maintenir leur participation à cette entente jusqu'au 31 mars 2022.

**Critère évalué par le Ministère** – La gestion optimale des ressources et l'adéquation de la structure organisationnelle.

- 2.1 **Moyen d'action** – Tenir annuellement au moins une réunion des membres de la Table de coordination.

**Résultats obtenus** – Au cours de l'exercice 2020-21, les membres de la Table de coordination se sont rencontrés virtuellement les 1<sup>er</sup> et 21 décembre 2020 ainsi que les 22 février et 29 mars 2021. Le nombre de rencontres a été plus élevé qu'à l'habitude en raison du suivi du plan d'action COVID-19 et de l'évaluation de la direction générale.

- 2.2 **Moyen d'action** – Renouveler et signer annuellement l'entente de partenariat.

**Résultats obtenus** – En début d'année financière, les conseils d'administration des 3 organismes-partenaires ont accepté de renouveler l'entente pour un an, soit pour l'exercice 2020-21.

Afin d'éviter la fermeture des organismes, un plan d'action COVID-19 a été produit et présenté aux Conseils d'administration des organismes-partenaires. Ce plan comprenait des actions communes aux organismes-partenaires et des actions spécifiques à chaque institution muséale.

La Table a revu entièrement le processus d'évaluation de la direction générale. Un comité a d'ailleurs été créé à cette fin.

3. **Objectif poursuivi par le Moulin** – Poursuivre les partenariats avec les acteurs du milieu entre 2019 et 2022.

**Critère évalué par le Ministère** – L'enracinement de l'institution muséale dans la collectivité et sa vie démocratique.

**3.1 Moyen d'action** – Renouveler annuellement l'entente avec la Fabrique de Pointe-du-Lac jusqu'au 31 mars 2022 pour l'animation de l'église sur une durée de 8 semaines à partir de la Saint-Jean-Baptiste.

**Résultats obtenus** – Pour cette dernière année, le renouvellement du partenariat entre la Fabrique et le Moulin seigneurial a permis d'offrir au grand public des services de visite guidée extérieure sur l'histoire du noyau villageois pendant 8 semaines, du mercredi au dimanche, entre le 24 juin et le 16 août 2020.

**3.2 Moyen d'action** – Poursuivre la participation du Moulin seigneurial à la Carte-musées de la ville de Trois-Rivières.

**Résultats obtenus** – Le partenariat avec Tourisme Trois-Rivières a été renouvelé en 2020 pour la participation du site à la Carte-musées.

**3.3 Moyen d'action** – Poursuivre la collaboration avec l'Auberge du Lac-St-Pierre et la communauté des FIC en vue de réaliser une entente sur l'assainissement du Boisé, son reboisement, le balisage des sentiers et de permettre l'accès des visiteurs sur les territoires de Forestia et des propriétés de la Maison St-Joseph et du Moulin seigneurial.

**Résultats obtenus** – La collaboration avec nos deux voisins s'est poursuivie de manière satisfaisante. En février dernier, un comité formé de représentants du Moulin, de Forestia, des Frères de l'Instruction chrétienne et de la Ville de Trois-Rivières a été créé. Les membres du comité se sont rencontrés à trois reprises et la direction du Moulin a entrepris d'élaborer un plan d'action pour la mise en valeur de tout le boisé.

**3.4 Moyen d'action** – Poursuivre la participation du Moulin seigneurial au Rallye des bonnes causes de Pointe-du-Lac.

**Résultats obtenus** – Le Rallye des bonnes causes de Pointe-du-Lac a été annulé en 2020.

La Fabrique a confirmé que 2020 signifierait le dernier renouvellement de ce partenariat avec le Moulin seigneurial puisque, depuis les fusions, elle priorise ce qui est lié davantage à sa mission. Ainsi, elle abandonne le volet interprétation du lieu de culte.

Le partenariat avec la Fabrique étant à sa dernière année, le Moulin a entrepris de développer davantage celui qu'il a entrepris avec Forestia.

**4. Objectif poursuivi par le Moulin** – Conserver l'équilibre budgétaire entre 2019 et 2022.

**Critère évalué par le Ministère** – La gestion optimale des ressources et l'adéquation de la structure organisationnelle.

**4.1 Moyen d'action** – Application de l'outil de planification, de suivi et de contrôle financier.

**Résultats obtenus** – L'outil de planification, de suivi et de contrôle financier a été appliqué.

**4.2 Moyen d'action** – Production d'états financiers mensuels et annuels.

**Résultats obtenus** – Les états financiers mensuels pour l'exercice 2020-21 sont produits sur Sage 50. Une firme comptable a produit une mission d'examen des états financiers au 31 mars 2021.

Pour l'exercice 2020-21, le Moulin a dû élever le niveau de certification de ses états financiers à une mission d'examen.

Malgré les pertes financières liées à la pandémie, le Moulin a connu un excédent impressionnant de ses revenus sur ses dépenses en raison des différentes mesures de compensation auxquelles il a été admissible.

**5. Objectif poursuivi par le Moulin** – Procéder à des interventions d'entretien préventif, d'amélioration et de sécurisation des lieux.

**Critère évalué par le Ministère** – L'efficacité des mesures prises en vue d'assurer une conservation adéquate du bien patrimonial classé.

**5.1 Moyen d'action** – Procéder à la peinture des toitures du moulin à farine et de la scierie.

**Résultats obtenus** – La peinture des toitures a été effectuée en septembre 2020.

**5.2 Moyen d'action** – Améliorer l'éclairage extérieur en installant des luminaires à l'arrière du terrain et en éclairant la balustrade.

**Résultats obtenus** – Les travaux de restauration de la balustrade ont été entrepris en vue d'installer un système d'éclairage en 2021.

**5.3 Moyen d'action** – Relocaliser un mur au rez-de-chaussée du moulin à farine afin de répondre aux besoins actuels de l'organisme en augmentant l'espace de rangement disponible.

**Résultats obtenus** – Ces travaux ont été réalisés en octobre 2020.

**5.4 Moyen d'action** – Améliorer l'éclairage intérieur en modernisant l'équipement.

**Résultats obtenus** – Ces travaux sont en cours et devraient être complétés avant l'ouverture en 2021.

**5.5 Moyen d'action** – Installer un système de climatisation au deuxième étage du moulin à farine.

**Résultats obtenus** – Des thermopompes ont été installées en novembre 2020.

En mars 2020, le MCC signifiait qu'une mise à jour du carnet de santé de 2010 était requise pour poursuivre le traitement de la demande d'aide financière. Cette mise à jour a permis d'ajouter 4 nouvelles interventions, soit la peinture du moulin à farine, le remplacement des pignons et fascias ainsi que l'installation d'un moteur pour le barrage et d'un système de détection du niveau d'eau. Le financement du MCC a été confirmé en juillet, mais annoncé en août. Malgré l'indisponibilité de plusieurs entrepreneurs, les travaux indiqués dans les résultats obtenus ont pu être effectués. Ainsi, bien que la peinture du moulin à farine soit prévue pour 2021, les 3 autres interventions ajoutées ont été réalisées l'automne dernier.

Ainsi, pour 2020-2021, tous les objectifs sont atteints.

## STATISTIQUES

Le site a été ouvert 120 jours consécutifs entre le 13 juin et le 10 octobre, puis une journée, le 19 décembre, pour l'activité « Noël victorien », et une journée le 27 février pour l'activité de sculpture sur glace, pour un total de 122 jours. Le tableau de la fréquentation totale par mois de la page 16 fait le constat que le Moulin reçoit aussi des visiteurs en dehors de sa période d'ouverture continue.

Catégories	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Accueil	1 221	955	965	1 289	1 585	1 309	1 361	1 657	1 773	1 251	1 107	911
Visiteurs musée	2 123	1 990	1 945	2 055	1 713	2 007	1 686	2 234	2 176	2 195	2 171	2084
Groupes visiteurs*	370	420	359	355	831	960	902	1 072	966	912	1 249	10
Groupes locataires	2 454	2 747	1 494	1 586	2 078	2 205	1 958	2 351	2 738	1 992	2 343	95
Activités	870	949	922	583	704	779	461	440	738	561	680	40
Expositions d'art	1 522	868	357	483	712	771	749	581	855	691	912	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>8 560</b>	<b>7 929</b>	<b>6 042</b>	<b>6 351</b>	<b>7 623</b>	<b>8 031</b>	<b>7 117</b>	<b>8 335</b>	<b>9 246</b>	<b>7 602</b>	<b>8 462</b>	<b>3140</b>
Visiteurs église	594	585	475	376	285	410	504	387	416	0	14	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 154</b>	<b>8 514</b>	<b>6 517</b>	<b>6 727</b>	<b>7 908</b>	<b>8 441</b>	<b>7 621</b>	<b>8 722</b>	<b>9 662</b>	<b>7 602</b>	<b>8 476</b>	<b>3140</b>

\*Inclut aussi les groupes scolaires depuis 2016

**Fréquentation globale** – Au cours de la période 2020-2021, la fréquentation totale s'est chiffrée à 3140 visiteurs, ce qui représente une diminution de 63 % par rapport à 2019-20. Toutefois, les catégories de l'accueil et des visiteurs individuels n'ont connu qu'une très légère baisse. La baisse significative de l'achalandage total s'explique donc surtout par

l'impossibilité, pendant presque toute la saison, d'accueillir des groupes visiteurs et locataires. De plus, comme la programmation d'expositions artistiques a été remise à l'été 2021, l'absence de visiteurs dans cette catégorie a contribué à la baisse de la fréquentation globale.

**Accueil et visiteurs individuels** – En 2020, le Moulin seigneurial a reçu 2084 visiteurs individuels comparativement à 2171 en 2019. Notons que cette légère diminution peut sans aucun doute être attribuée à la saison écourtée, en raison de la pandémie. Ainsi, la moyenne de visiteurs par semaine a en fait augmenté, comparativement à 2019.

**Accueil de groupes visiteurs et de groupes locataires** – Le Moulin seigneurial accueille généralement deux types de clientèles de groupes : les groupes visiteurs et scolaires, ainsi que les groupes locataires.

Année	Groupes visiteurs	Personnes	Groupes locataires	Personnes
2009	12	370	40	2 454
2010	13	420	34	2 747
2011	11	359	23	1 494
2012	15	355	36	1 586
2013	21	831	41	2 078
2014	21	960	42	2 205
2015	24	902	40	1 958
2016	26	1 072	49	2 351
2017	28	966	47	2 738
2018	26	912	36	1 992
2019	32	1 249	41	2 343
2020	1	10	2	95

En 2020, le site a accueilli 1 seul groupe visiteur et aucun groupe scolaire. De fait, à partir de mars 2020, les mesures sanitaires ont interdit l'accueil de groupes visiteurs et scolaires, et ce, jusqu'en septembre. En outre, à partir du mois d'octobre, la deuxième vague de COVID-19 a entraîné la fermeture prématurée du Moulin.

En ce qui concerne les groupes locataires, 2 groupes ont tenu des rassemblements dans les salles du Moulin en septembre 2020. Cette baisse s'explique évidemment par les mesures sanitaires en place et les contraintes imposées concernant les rassemblements privés.

**Questionnaire d'appréciation** – Le questionnaire d'appréciation pour 2020 a été réalisé à l'interne, grâce aux fonctionnalités offertes par les nouvelles caisses numériques utilisées désormais. L'analyse des questionnaires d'appréciation permet de connaître le profil du visiteur, soit son groupe d'âge, son genre et sa provenance. L'analyse permet également

de valider le choix des stratégies de communication. Enfin, les suggestions ou commentaires laissés par les visiteurs sont généralement pertinents et constructifs.

Le visiteur type est une femme (56 %) âgée entre 45 et 64 ans (41 %). Les visiteurs proviennent surtout de Montréal (35 %), de la Mauricie (26 %), d'une autre région du Québec (20 %), de Québec (17 %) et du Centre-du-Québec (3 %) et en sont à leur première visite au Moulin seigneurial (99 %). Leurs sources d'information sur le site historique sont Internet (45 %), le bureau d'information touristique (13,5 %), les parents et amis (13,5 %), le guide touristique (12,5 %), les médias traditionnels (8 %), les médias sociaux (7 %), le dépliant promotionnel (5,5 %) et en passant (4,5 %). Pour l'appréciation de la tarification, de l'accueil, de la propreté, du service lors de leur visite et de la qualité des expositions, ces visiteurs sont très satisfaits (80 %) ou satisfaits (12 %) et recommanderaient de visiter le site à leur entourage (99 %).

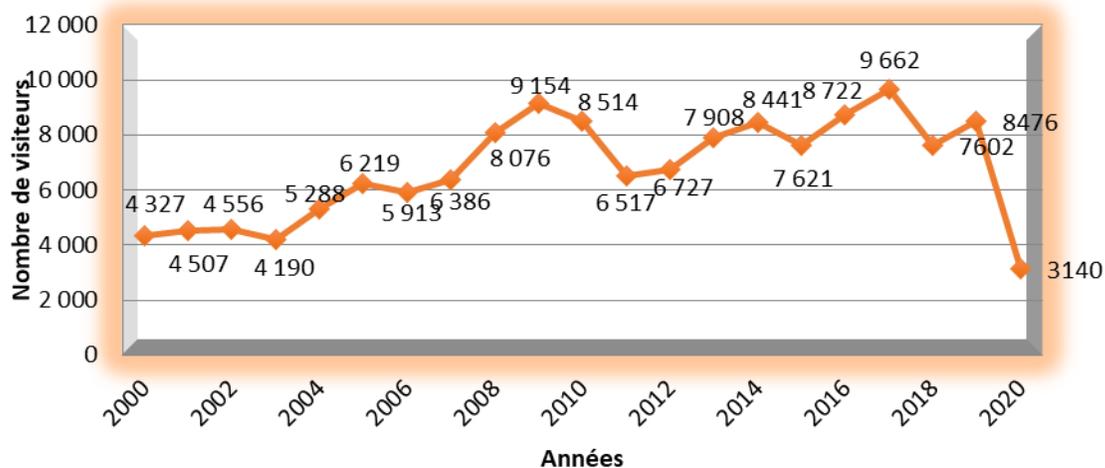
### **Les suggestions ou commentaires des visiteurs :**

- u* Excellent musée. Très intéressant!
- u* Merci.
- u* Ça vaut vraiment le détour.
- u* Très intéressant. Bravo.
- u* Notre guide était talentueux et il était humoristique. Très belle expérience.
- u* Super !
- u* Très intéressant.
- u* Poursuivre cette information pour faire connaître notre histoire.
- u* Super visite très intéressant, merci
- u* Bravo à l'équipe pour la qualité de la visite guidée. Excellente Sabrina.
- u* Impressionnant, tant le génie ancestral que la présentation moderne.
- u* Merci pour la belle visite !
- u* Super intéressant merci
- u* Très bien et très bel accueil.
- u* Très intéressant bravo
- u* Visite vraiment super géniale ! Merci Sarah ! Très intéressant !
- u* Très bien vos histoires du Québec, à faire visiter aux écoliers.
- u* Nous avons bien apprécié notre visite.

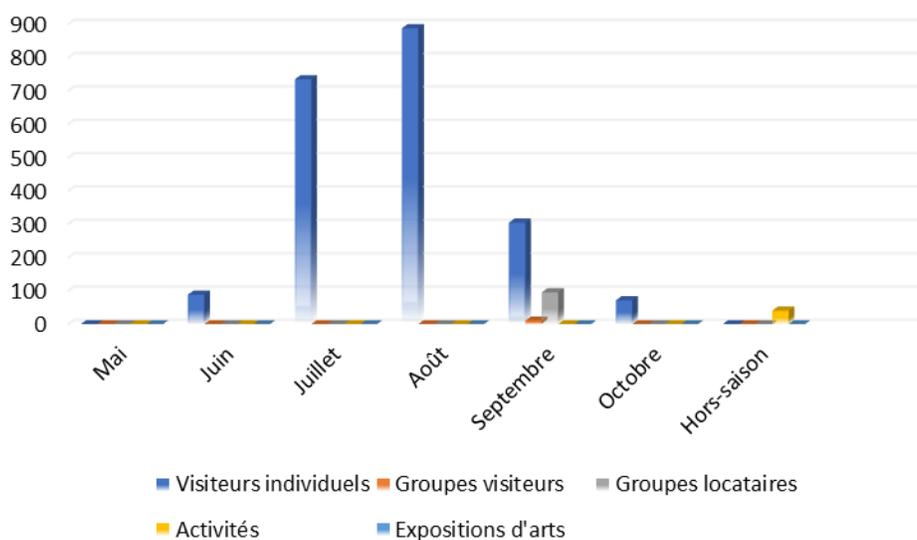
- 🍷 Au top, visite agréable
- 🍷 Merci beaucoup pour le service avec terego, vraiment apprécié
- 🍷 Excellente présentation ! L'animation était dynamique et attrayante ! Nous avons adoré notre guide !!!

## STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION POUR 2020-2021

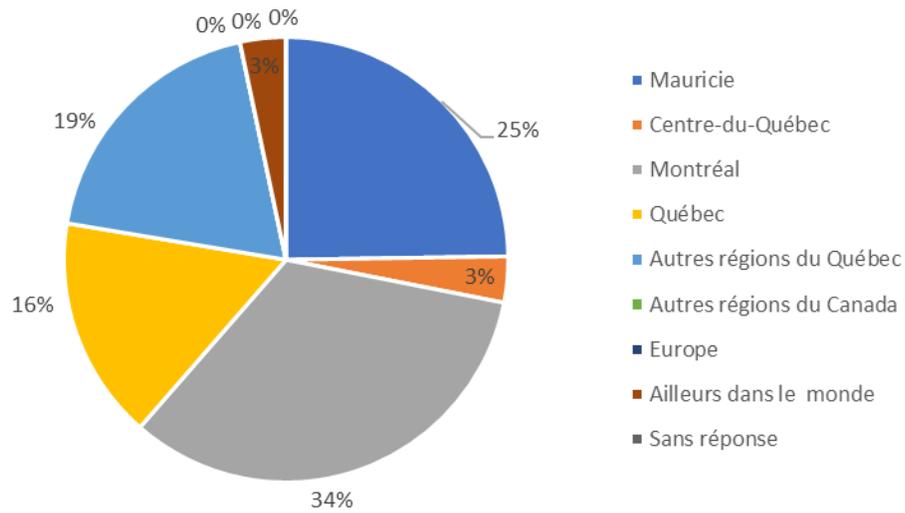
### Variation de la fréquentation entre 2000 et 2020



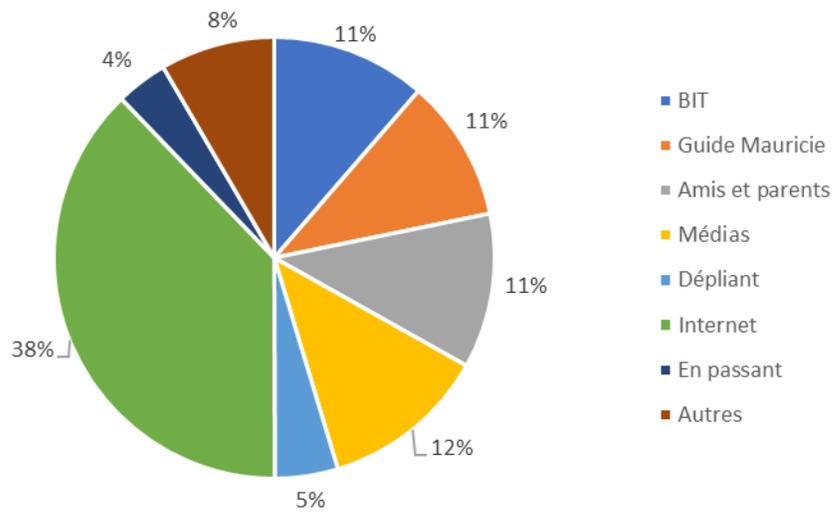
### VARIATION DE LA FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE PAR MOIS



### Provenance des visiteurs



### Sources d'information



## STATISTIQUES DES INTERNAUTES

Site internet : [recitsquifontjaser.com](http://recitsquifontjaser.com)<sup>(1)</sup>

### Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Temps moyen passé sur le site	% Nouvelles visites
2009 <sup>(2)</sup>	102	00:01:54	58 %
2010	751	00:00:59	81 %
2011	990	00:01:20	79 %
2012	1 345	00:01:14	72 %
2013	1 486	00:01:08	77 %
2014	2 601	00:00:27	94 %
2015	2 518	00:00:25	95 %
2016	1 278	00:00:53	86 %
2017	3 169	00:01:04	92 %
2018	4 602	00:01:08	91 %
2019 <sup>(3)</sup>	41 365 <sup>(4)</sup>	00 :01 :43	87 %
2020	17 559	00 :01 :39	86 %
2021 <sup>(5)</sup>	6153	00 :01 :08	87 %

(1) En raison de la refonte du site, les statistiques pour chacun des sites Web individuellement ne sont plus disponibles.

(2) Le site internet : [recitsquifontjaser.com](http://recitsquifontjaser.com) est en ligne depuis le 3 mars 2009.

(3) En raison de la refonte du site, les statistiques pour 2019 n'incluent que les données pour les mois de mai à décembre.

(4) L'augmentation importante du nombre de visites est due à la refonte des sites des organismes-partenaires, qui transitent maintenant tous par le site de [recitsquifontjaser.com](http://recitsquifontjaser.com).

(5) Les statistiques pour 2021 ne comprennent que les mois de janvier à mars, inclusivement.

**Taux de rebond** : c'est le nombre de visiteurs ayant abouti sur le site internet et l'ayant quitté dans les secondes suivantes parce qu'ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient ou encore parce que le site Internet ne correspondait pas à leurs attentes. Pour 2019, le taux de rebond est de 45,53 %. Ce pourcentage est dans la moyenne, car généralement, le taux de rebond se situe entre 40 % et 60 %. Plus un taux de rebond est faible, meilleure est la capacité de rétention du visiteur.

 **Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Maître meunier »**  
[http://www.virtualmuseum.ca/pm\\_v2.php?id=exhibit\\_home&fl=0&lg=Francais&ex=703](http://www.virtualmuseum.ca/pm_v2.php?id=exhibit_home&fl=0&lg=Francais&ex=703)  
**Fréquentation globale par année**

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2010 <sup>(1)</sup>	30	750	25,75
2011	267	6 023	23,5
2012	245	3 707	15
2013	322	4 654	14
2014	158	1 397	8
2015	188	2 256	12
2016	87	837	15
2017 <sup>(2)</sup>	85	2 458	FR : 45,5/EN : 3
2018	68	738	FR : 12,6/EN : 8
2019	90	1513	FR : 17/EN : 3
2020 <sup>(3)</sup>	253	3408	13,5
2021 <sup>(4)</sup>	31	427	14

(1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en septembre 2010.

(2) À partir de 2017, les statistiques regroupent les données pour les versions française et anglaise.

(3) La version anglaise de l'exposition a été retirée du site en 2020.

(4) Pour 2021, les statistiques regroupent les mois de janvier à mars inclusivement.

 **Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Farine de bois »**  
[http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/Search.do?R=VE\\_2360&lang=fr&ex=on](http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/Search.do?R=VE_2360&lang=fr&ex=on)  
**Fréquentation globale par année**

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2013 <sup>(1)</sup>	91	884	10
2014	25	474	19
2015	52	279	5
2016	50	850	33
2017 <sup>(2)</sup>	22	2 630	FR : 155/EN : 85
2018	8	112	FR : 12,3/EN : 19
2019	18	986	FR : 55/EN : 89
2020 <sup>(3)</sup>	1657	29 245	17,5
2021 <sup>(4)</sup>	485	5972	12,5

(1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en août 2013.

(2) À partir de 2017, les statistiques regroupent les données pour les versions française et anglaise.

(3) La version anglaise de l'exposition a été retirée du site en 2020.

(4) Pour 2021, les statistiques regroupent les mois de janvier à mars inclusivement.